

Outrage à nos soldats et réponses...

"Moi vivant jamais le drapeau du F.L.N. ne flottera sur Alger....." Charles De Gaulle

Son emblème a remplacé le drapeau français sur des cartons d'invitation! (invitation de David BAILLEUL)

Existe t'il un précédent dans l'histoire de France, voire dans celle de l'humanité???

N'est- ce pas de la haute trahison?

Paris, le jeudi 9 février 2017

Monsieur le Maire David BAILLEUL
Hôtel de Ville
Place de la République
CS 30119
59411 COUDEKERQUE-BRANCHE

Monsieur Bailleul,

Je viens par ce courrier vous faire part de la colère froide de l'ensemble des médaillés militaires que j'ai l'honneur de représenter en ma qualité de Président général de la SNEMM et des médaillés militaires du bassin de Dunkerque en particulier.

En effet, la lecture du carton d'invitation que vous avez eu, pour le moins, la très mauvaise idée d'envoyer à divers responsables d'organisations d'anciens combattants ou titulaire de notre prestigieuse médaille militaire, relative à la cérémonie que vous organisez à l'occasion de la journée du 19 mars prochain, a fait ressurgir des blessures encore béantes. Beaucoup de médaillés militaires ont participé à d'innombrables combats en Afrique du Nord, où ils ont eu la douleur de voir des camarades tombés au champ d'honneur près d'eux. D'autres ont eu la douloureuse mission de mettre en terre leurs frères d'armes, dont les corps torturés, martyrisés avaient été profanés ou démembrés par le FLN. Pour ne citer que les actions les plus emblématiques.

Que vous souhaitiez organiser une cérémonie ce jour-là, libre à vous, mais que vous osiez mettre l'emblème national algérien, qui était celui du FLN, sur votre carton d'invitation est une insulte gravissime à l'encontre de tous nos soldats morts pour la France à cette époque-là. Une injure insupportable pour les blessés. Une offense, sans nom à l'encontre de nos camarades Pieds noirs ou Harkis, qui ont tout donné à la France.

Non seulement je vous fais part de la protestation véhémement que nous portons sur la manière nauséabonde que vous avez de célébrer des moments douloureux de notre histoire, mais je ne vous cache pas que ce courrier sera transmis aux autorités compétentes pour appeler leur attention sur l'attitude indigne du premier magistrat de la ville Coudekerque-Branche que vous êtes, qui n'hésite pas à faire une propagande ignoble pour faire valoir ses idées politiques, sur le dos de soldats qui eux, en servant notre Patrie, sont au-dessus de la politique. Nous sommes bien sûr des soldats, mais aussi des citoyens qui ont la capacité de se rappeler, le moment venu, du mal qui leur a été fait en faisant entendre leurs voix.

Par ailleurs, nous nous réservons le temps nécessaire à la réflexion afin d'étudier, au cours de notre prochain conseil d'administration, la suite éventuellement judiciaire, qu'il pourrait convenir de donner à cette affaire, partant du principe que vous êtes personnellement responsable de ce qui est fait dans votre commune.

Vous comprendrez, Monsieur Bailleul, que devant un tel affront porté à l'honneur de nos camarades, je n'utilise pas votre titre et n'use pas, pour clore ce courrier, de la formule de courtoisie usuelle.

Jean-Paul Martin

Président de la SNEMM

En 2002, la date du 5 décembre pour commémorer l'hommage aux morts pour la France durant la guerre "civile" d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie a été retenue par l'Etat français après une longue concertation avec les associations d'Anciens combattants et de Français rapatriés qui ont toutes, à deux exceptions près, rejeté la date du [19 mars 1962](#) début du massacre de plus de 100.000 harkis et de leurs familles et de milliers d'assassinats et d'enlèvements de civils européens et de militaires français. Si elle a l'inconvénient de n'avoir aucune signification historique, pas plus que la journée nationale du [25 septembre](#) pour l'Hommage aux Harkis, elle présente l'avantage d'être neutre et de clore définitivement le débat sur le choix ou non du 19 mars. En tant que journée officielle de commémoration nationale, elle offre

surtout une occasion pour tous celles et ceux qui veulent porter témoignage sur la réalité des drames vécus par les Français d'Afrique du Nord et d'Outre-mer de se recueillir et de faire connaître la réalité des crimes commis à l'encontre de nos compatriotes d'AFN et d'Outre-mer. C'est une occasion d'organiser des cérémonies aux Monuments aux Morts de chaque villes et villages de France et des Dom-Tom, de faire des conférences et des expositions, des dédicaces de livres, etc... pour faire connaître le vrai visage de cette guerre civile. Il appartient à chacun désormais d'agir auprès de son maire pour que chaque commune appose sur le monument aux morts une plaque en "**Hommage aux Victimes Civiles et Militaires de la guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de Tunisie**".

Le vieux rêve de la FNACA et du PC !

Commémorer à l'unisson le 19 mars 1962 avec l'état FLN et la France

Notre rôle consiste aussi au devoir de mémoire, en s'adressant à la jeunesse pour faire connaître ce que fut cette guerre et le comportement souvent exemplaire des appelés du contingent. Par leur courage et leur engagement, ils ont permis à l'armée d'être victorieuse sur le terrain, et ainsi permettre au gouvernement de discuter et de signer les accords d'Evian. dont le cessez-le-feu du 19 Mars 1962 à midi, a été le premier acte. Pour tous, ce fut un soulagement et un espoir de paix, malgré les atten-



De Gaulle déclare, le 5 septembre, accepter la souveraineté du FLN sur le Sahara, dont il disait quelque temps plus tôt à Louis Joxe: «Le pétrole, c'est la France et uniquement la France!» Il vient d'en passer par la troisième des quatre volontés du FLN.

